**Fiche d’information**

**Direction Nationale des Mines (DNM)**

**Autorisation de construction, d’ouverture de dépôt permanant ou temporaire d’explosifs**

| **INFORMATION** |
| --- |
| Classification (autorisation, permis, certificat, etc.)  | Autorisation délivrée par le Directeur National des mines |
| Objet /Description technique de l’autorisation | Stockage d’explosifs |
| Base juridique (références des textes généraux et particuliers) | * Code Minier (article 148)
* Arrêté conjoint A/12/N505/MMG/MS fixant les conditions d'application de l’article 148 du Code Minier
 |
| Délais de délivrance dès le dépôt d’un dossier de la demande complet | 8 heures à partir du retour de la mission conjointe des ministères des Mines et de la Géologie et de la Sécurité et de la Protection Civile  aux frais du promoteur. |
| Durée de validité de l’autorisation initiale et des renouvellements |  1 an  |
| Coût et modalités de paiement pour la délivrance initiale et les renouvellements (référence de l’arrêté interministériel) | La délivrance et le renouvellement sont gratuits. Mais les frais de la mission conjointe des ministères des Mines et de la Géologie et de la Sécurité et de la Protection Civile de  restent à la charge du promoteur.  |
| **Prérequis / préalables pour faire une demande d’Autorisation (ex agrément, formation, qualification professionnelle, autorisation préalable, enregistrement, immatriculation, permis, etc.)** | **Documents et informations à fournir pour la demande d’Autorisation** |
| * Etre titulaire d’un titre minier
 |  |
| **Modalités d’obtention/procédure de traitement du dossier de demande de l’Autorisation depuis le dépôt de la demande jusqu’à la délivrance de l’Autorisation (bref énoncé de chaque étape)[[1]](#footnote-1)** | **Préciser si des Inspections sur site sont requises (avant, pendant et après l’Autorisation). Si oui, lesquelles Indiquer les administrations impliquées, les prérequis, modalités, couts et délais des différentes inspections**  |
| * **Promoteur :** informe la DNM de son intention de stocker des explosifs
* **Services en charge de la Sécurité, des Mines et de l’Environnement :** réalisent une visite de terrain conjointe et préparent un rapport de diagnostic sur l’aptitude du promoteur à stocker des explosifs.

 Un rapport prenant en compte les risques environnementaux et sécuritaire est préparé. * **DNM :** prépare un rapport de validation et délivre l’autorisation sous réserve que le Promoteur transmette la notice d’impact environnemental.

Ces deux processus sont réalisés en parallèle. | Oui. Visite conjointe des services en charge de la Sécurité, des Mines et de l’Environnement.La Direction Nationale des Mines réalise des contrôles périodiques semestriels.Ces opérations se font aux frais du promoteur. |
| **Avis d’une autre administration requis avant la délivrance de l’Autorisation (indiquer si simple collaboration de travail sans avis). Si oui préciser le nom de l’administration et type d’avis requis** | **Indiquer si une Décision conjointe est nécessaire pour la délivrance des licences (si oui préciser quel service, quelle administration)** |
| Non | Le rapport est signé par toutes les structures ministérielles ayant participé à la mission. |
| **Formulaires disponibles pour la demande d’Autorisation (indiquer s’il existe des formulaires et en fournir des copies)** | **Exemplaires d’Autorisation (indiquer s’il existe des documents types d’Autorisation et en fournir des copies)** |
| Oui, formulaire disponible au secrétariat permanent  | Oui  |
| **Type de Document délivré une fois l’action autorisée achevée (certificat, attestation, etc.)** | **Existence ou non d’un manuel de procédure pour la délivrance de l’Autorisation (si oui en fournir une copie)** |
| Autorisation  |  Oui  |
| **Département/Services en charge** |
| Nom du service/département et de l’administration de rattachement | Direction Nationale des Mines |
| Personne en charge et titre  |  Adama Coulibay , Inochimiste , Maîtrise en chimie Inorganique Boutefeu , Maîtrise en minage Epc France ( chef section contrôle explosif à usage civil ) |
| Adresse et Contact | Tel: +224 622 312 789Mail: balymine2170@gmail.comAdresse postale: Site: Adresse physique: Ville: ConakryHoraires d’ouverture: 8h – 16h 30 ou 18h en cas de nécessité. |
| Commentaires et recommandations de la personne en charge[[2]](#footnote-2)  | Former des cadres participants aux escortes des produits explosifs pour le renforcement des capacités sur les mesures de sûreté et de sécurité nationale. |
| Commentaires et recommandations du Consultant  |  |



1. En cas de décision conjointe ou demande d’avis d’une autre administration ou de collaboration sans avis avec une autre administration, préciser à quelle étape le dossier de demande est transféré pour avis ou analyse/décision conjointe à l’autre administration. [↑](#footnote-ref-1)
2. Commentaires et recommandations relatifs à des conflits de compétences, contradictions et suggestions d’améliorations de la procédure. [↑](#footnote-ref-2)